

**PROJET DE DÉLIBÉRATION  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
3 MARS 2022**

**Adoption du procès-verbal  
du conseil d'administration du 16 décembre 2021**

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

« Conformément à l'article 5.1 du Règlement intérieur du conseil d'administration de l'EPCC Cité des Électriciens adopté par le conseil d'administration du 7 janvier 2020, il vous est proposé d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2021 tel que présenté en annexe. »

Monsieur le Président demande aux membres présents ou représentés de bien vouloir se prononcer.

Le conseil d'administration, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ le procès-verbal de la séance du conseil d'administration de l'EPCC Cité des Électriciens en date du 16 décembre 2021.

Le Président,

**Julien DAGBERT**

Certifié exécutoire  
compte tenu de la réception en Sous-préfecture le :  
Et de sa publication le :  
Le Président

**Julien DAGBERT**



**PROJET DE PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**EN DATE DU 16 DÉCEMBRE 2021**

Sur convocation de son Président le jeudi 9 décembre 2021, le conseil d'administration de l'EPCC Cité des Électriciens s'est réuni le jeudi 16 décembre 2021, à 17h.

**Personnes présentes**

**Membres du conseil d'administration :**

- Philibert BERRIER
- Maryse BERTOUX
- Catherine BERTRAM
- Norbert CROZIER
- Pascal GODIN
- Jean-Paul KORBAS
- Virginie LABROCHE
- Robert MILLE
- Ludovic PAJOT
- Léo PÉDRINI

**Personnes excusées :**

- Olivier GACQUERRE
- Julien DAGBERT
- Isabelle LEVENT
- Virginie SOUILLIART

**Procuration :**

- Olivier GACQUERRE donne pouvoir à Philibert BERRIER

**Pour l'EPCC :**

Olivier THIERRY, Directeur  
Stéphane BOILE, Responsable juridique et financier

**Pour la CABBALR :**

Christophe MASSE, Directeur Général Adjoint Aménagement de l'espace

---

Philibert BERRIER, Vice-Président du conseil d'administration, préside la séance.  
Stéphane BOILE exerce les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 17h12.  
Il propose de passer au premier point à l'ordre du jour.

**1) VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 7 OCTOBRE 2021**

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 2 septembre 2021 tel que présenté en annexe. Monsieur le Vice-Président demande à l'assemblée s'il y a des questions sur le procès-verbal annexé, des avis contraires, des absentions.

Monsieur le Vice-Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer,

Le conseil d'administration, à l'unanimité,

**DECIDE** d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'administration de l'EPCC Cité des Électriciens en date du 7 octobre 2021 annexé.

Monsieur le Vice-Président propose de passer aux points d'information et donne la parole à Olivier THIERRY :

2. Présentation de la revue de presse
3. Présentation du projet culturel à cinq ans et projet de saison 2022
4. Information sur les mandats des personnes qualifiées
5. Information sur les congés payés
6. Information sur la modification des horaires d'ouverture

Après des discussions de l'assemblée sur ces points, Monsieur le Vice-Président propose de passer au point suivant à l'ordre du jour et donne la parole au Directeur, Olivier THIERRY.

**7) COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE DIRECTEUR PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

Il s'agit de porter à la connaissance du conseil d'administration, les décisions prises par le Directeur conformément à la délibération lui donnant délégation de pouvoir.

Le conseil d'administration, à l'unanimité

**PREND ACTE** des décisions 2021-024 à 2021-031 prises par le Directeur conformément à la délibération lui donnant délégation de pouvoir.

Monsieur le Vice-Président propose de passer au point suivant à l'ordre du jour et donne la parole au Directeur, Olivier THIERRY.

## 8) PROJET DE DÉLIBÉRATION 2021-CA031 : PRESTATIONS D'HÉBERGEMENT

En 2022, il sera proposé au conseil d'administration de se prononcer sur la nouvelle politique de location des espaces d'accueil et d'hébergement de la Cité des Électriciens.

Toutefois, afin de poursuivre la location des gîtes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, il est d'ores et déjà proposé au conseil :

1. de prolonger la grille tarifaire principale adoptée par la délibération n°2020-CA023 jusqu'à l'adoption d'une nouvelle grille (annexe 1) ;
2. d'offrir une entrée gratuite à chaque locataire dès la première nuitée ;
3. de rendre privatif l'accès au Carin sauna uniquement aux locataires du gîte le plus proche, « le gîte vert Chez Liliane » durant la période de crise sanitaire ;
4. de mettre à jour pour 2022, sans modifier son principe, le calendrier définissant les périodes de haute et basse saison (annexe 2) ».

Après un débat au sein du conseil d'administration, Monsieur le Vice-Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur ces quatre points.

Le conseil d'administration, à l'unanimité,

**DÉCIDE** la prolongation de la grille tarifaire, d'offrir l'entrée à chaque locataire dès la première nuitée, la privatisation du Carin sauna aux locataires du gîte « Chez Liliane » durant la période de crise sanitaire et le calendrier 2022 définissant les périodes de haute et basse saison.

## 9) PROJET DE DÉLIBÉRATION 2021-CA032 : INFORMATION SUR LA MISSION RH ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COMITÉ DE PILOTAGE

L'EPCC souhaite s'adjoindre les compétences d'un prestataire pour l'accompagner dans une réflexion collective visant à optimiser le fonctionnement du service répondant aux nouvelles contraintes budgétaires, priorités culturelles et touristiques tout en améliorant les conditions de travail des agents. Afin de sortir des décisions à court terme, de mieux ouvrir la structure aux multiples enjeux du territoire et enclencher une dynamique plus épanouissante pour les agents, plus collaborative et créative avec ses partenaires, visiteurs et clients, la mission aura pour objectif d'accompagner l'EPCC pour passer d'une logique de management vertical à une logique de management plus délégatif et participatif plus adapté à la diversité des missions, situations et services du site.

La consultation auprès de trois cabinets (Calia Conseil, ProfilCulture Conseil et KPMG Expertise et conseil) s'est terminée le vendredi 3 décembre et la mission sera confiée à Calia Conseil pour un budget total de 24 650 € HT.

La mission se déroulera de janvier à avril 2021 et devra permettre aux agents et à l'encadrement de prendre du recul sur leurs pratiques en bénéficiant d'un regard et d'une analyse extérieurs, et de questionner l'organisation existante pour trouver un fonctionnement adapté pour permettre au service de gagner en efficacité et en confort de travail.

Le Comité de pilotage sera composé de six personnes :

- le Président de l'EPCC, Julien DAGBERT ;
- un membre du conseil d'administration parmi les représentants de la CABBALR ;
- un membre du conseil d'administration parmi les représentants de la Ville de Bruay-la-Buissière ;
- un représentant du personnel ;
- le Directeur, Olivier THIERRY ;
- le Responsable juridique et financier, Stéphane BOILE.

Enfin, trois réunions de comité de pilotage sont prévues :

- au lancement, première semaine de janvier ;
- à la validation de la phase 1, la semaine du 21 février ;
- à la validation de la phase 2, la semaine du 28 mars.

Monsieur le Vice-Président demande aux représentants de la CABBALR de désigner la personne les représentant au comité de pilotage.

Monsieur le Vice-Président demande aux représentants de la Ville de Bruay-la-Buissière de désigner la personne les représentant au comité de pilotage.

Le conseil d'administration, à l'unanimité,

**ENTERINE** Madame Maryse BERTOUX et Monsieur Robert MILLE pour représenter respectivement la CABBALR et la Ville de Bruay-la-Buissière au comité de pilotage.

## **10) QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Robert Mille engage une discussion sur les aspects budgétaires à l'horizon 2026.

Monsieur Jean-Paul Korbas discute du plan de relance de l'État.

En l'absence d'autres questions à aborder, Monsieur le Vice-Président clôture la séance à 18h23.